

Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
<https://www.csetrimet-lrfrt.com>

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)
Courriel : stephane.nagi@trimet.fr

LOCATIONS

CAMION-BENNE DES CSE

« CRAFTER BUSINESS » VOLKSWAGEN

avec un PTAC de 3,5 Tonnes

Suite au remplacement du Camion-Benne des CSE, veuillez trouver ci-dessous les tarifs et règlements qui seront appliqués pour chaque location du Camion-Benne à partir du 1^{er} Juin 2026.

★ CARACTERISTIQUES ⇒ CAMION BENNE « CRAFTER BUSINESS » VOLKSWAGEN

Moteur Diesel de 163 chevaux - Direction assistée - Boîte 6 vitesses - Ecran tactile multifonctions - Lèves vitres électriques - Fermeture centralisée des portes - Allumage automatique des feux - Système de navigation - Dispositif anti-patinage des roues - Caméra de recul - Rétroviseurs électriques chauffants - Projecteurs antibrouillard - Climatisation - Suspensions arrières renforcées - Radio sur écran tactile - Benne hydraulique avec commande électrique dans la cabine.

CHARGEMENT MAXIMUM DE LA BENNE :

★ 650 Kg pour ne pas dépasser un PTAC de 3,5 Tonnes

★ PRIX DE LOCATION :

- JOURNEE ⇒ 34 €uros de 5H00 à 21H00
- $\frac{1}{2}$ JOURNEE ⇒ 17 €uros de 5H00 à 13H00 ou de 13H00 à 21H00

ATTENTION : Pas de locations en $\frac{1}{2}$ journées les Samedis, Dimanches et Jours Fériés.
⇒ **LOCATION JOURNEE UNIQUEMENT.**

★ ASSURANCE DU CAMION-BENNE :

Chaque agent qui loue le Camion-Benne devra **l'assurer auprès de sa Compagnie d'Assurance.**
Le Camion-Benne des CSE devra obligatoirement être assuré en « tous risques » car c'est l'assurance de l'agent qui couvrira les réparations du véhicule en cas d'accident.

IL N'Y AURA AUCUNE LOCATION DU CAMION-BENNE SANS L'ATTESTATION D'ASSURANCE DE L'AGENT

ATTENTION : Dans le cas où un agent n'aurait pas fait assurer le Camion-Benne auprès de son assurance et qu'il l'accroche, l'agent en cause ne pourra plus faire de locations des véhicules CSE.

REMARQUE : L'agent devra verser **une caution de 2000 € pour la location du Camion-Benne.**

- ⇒ En cas d'accident non couvert par l'assurance de l'agent, cette caution sera utilisée pour la réparation du Camion-Benne.
- ⇒ A la suite de 2 accidents responsables, les CSE ne loueront plus de véhicules à l'agent concerné.

⚡ TOUT ACCROCHAGE DU CAMION-BENNE DEVRA OBLIGATOIREMENT ETRE SIGNALE AU CSE.

TOURNEZ S.V.P ➡

▲ **CREVAISONS :**

Les réparations pour roue percée ou éclatement de pneu sont à la charge de l'utilisateur.

* **MODALITES DE LOCATION AU CSE :**

L'intéressé devra remplir un imprimé en indiquant son numéro de permis de conduire, sa compagnie d'assurance et son numéro de contrat d'assurance.

- Paiement de la location et de la caution lors de l'inscription.

* **LOCATIONS PAR TELEPHONE :**

Les agents peuvent faire une réservation par téléphone.

Dans ce cas, l'intéressé devra obligatoirement confirmer et payer au CSE lors de la permanence qui suivra la réservation par téléphone.

Dans le cas contraire, la demande sera ANNULEE.

* **CAUTION : 2000 €uros POUR CHAQUE LOCATION**

Ce chèque est gardé en dépôt au CSE pour l'année en cours, il sera réutilisé pour une autre location en cours d'année et détruit Fin Décembre de chaque année.

⊗ **KILOMETRAGE POUR CHAQUE LOCATION :**

Le kilométrage est fixé à : - $\frac{1}{2}$ Journée : 200 Km

- Journée : 400 Km

Au-dessus, facturation de 0,10 € par kilomètre supplémentaire.

☆ **CLES :**

Elles seront données et rendues à la conciergerie pour les locations du Lundi au Vendredi (hors Jours Fériés).

Elles seront données aux permanences du CSE pour les locations des Samedis, Dimanches et Jours Fériés.

⊞ **RESERVATIONS :**

Lors de la réservation, le CSE remettra à l'intéressé :

- Un règlement de location et une note concernant « les règles spécifiques » pour le Camion-Benne.
- Une fiche à présenter à la conciergerie ou au CSE pour retirer les clés.
- Une feuille d'inventaire « RETOUR CSE ».

L'agent devra remplir cet imprimé et inscrire le relevé du compteur au départ et au retour.

Cet imprimé devra être déposé dans la boîte du CSE au retour.

En cas de dépassement des kilomètres prévus dans la location, le paiement des kilomètres supplémentaires devra être joint avec la feuille « RETOUR CSE ».

◇ **REGLEMENT :**

Ce véhicule est réservé exclusivement aux ayants-droit des CSE, le Camion-Benne ne pourra EN AUCUN CAS être sous-loué.

Le nombre de personnes transportées est de 3 maximum.

⇒ **GASOIL :**

Le véhicule est pris avec le plein de gasoil, il doit être rendu avec le plein.

Le ticket de remplissage du réservoir devra être déposé au CSE avec la feuille « RETOUR CSE ».

Si le plein n'est pas fait lors de la prise en charge du véhicule, l'agent devra compléter le réservoir au distributeur le plus proche, se faire remettre une facture (ou le ticket de caisse au 24/24) et la déposer au CSE avec la feuille « RETOUR CSE ».

◇ **OBSERVATIONS :**

L'intéressé prenant en charge le véhicule devra signaler dans la case « OBSERVATIONS » toutes les dégradations, chocs, rayures ou défauts constatés.

En cas de problème, vous pouvez contacter un Responsable du CSE au 06/22/91/08/58.

La Secrétaire du CSE LRF RT,
R.DOSNON

Le Secrétaire du CSE TRIMET France,
S.NAGI

Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
<https://www.csetrimet-lrfrt.com>

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)
Courriel : stephane.nagi@trimet.fr

LOCATIONS DU CAMION-BENNE

Règles Spécifiques

Les CSE mettent en location un Camion-Benne pour les ayants-droit des CSE, nous vous rappelons certaines règles d'utilisation qui devront être scrupuleusement respectées lors des locations de ce véhicule.

1 - DEMARRAGE / ECRAN TACTILE DU CAMION-BENNE

Pour démarrer le camion, il faut embrayer et appuyer sur le bouton de démarrage qui se trouve là où on met la clé habituellement.

N.B : Le frein de parking s'active automatiquement lors de l'arrêt du véhicule.

Le camion est équipé d'un « écran tactile » qui permet d'accéder à toutes les fonctionnalités du véhicule (radio, caméra de recul, navigation, etc...). Pour obtenir le « menu complet », il faut appuyer en-haut à gauche de l'écran (là où il a les 8 petits « points bleus »).

2 - NETTOYAGE DU CAMION-BENNE

Le camion doit être nettoyé intégralement après chaque utilisation.

C'est un véhicule de chantier, mais il est important que ce camion reste en bon état au fil des années. Un forfait de 30 € sera retenu sur la caution si le véhicule n'est pas nettoyé.

⇒ La cabine doit également être soigneusement nettoyée lors de chaque location.

3 - UTILISATION DU CAMION-BENNE

Même si c'est un véhicule de « chantier », le camion-benne doit être utilisé avec beaucoup de précautions afin qu'il perdure dans le temps, pour cela il est impératif :

- ⇒ De ne pas dépasser la charge maximale autorisée de 650 kilos pour ne pas être supérieur à un PTAC de 3,5 Tonnes.
- ⇒ D'être vigilant au gabarit important du camion en évitant de « froter » le pare-chocs avant et de « taper » la barre anti-encastrement de l'arrière.
- ⇒ De ne pas « monter » sur les ailes en plastique de l'arrière car elles sont relativement fragiles et elles se déforment facilement.
- ⇒ De ne jamais se servir du frein à main tant que le véhicule n'est pas complètement arrêté pour éviter de détériorer prématurément le système de freinage.
- ⇒ De nous signaler toute anomalie lors des locations afin de régler le problème au plus vite.
- ⇒ D'utiliser le véhicule avec beaucoup de soin, comme si c'était le vôtre, car les frais engagés par les CSE sont importants et il serait mieux d'utiliser cet argent pour d'autres activités.

4 - REMPLISSAGE DU RESERVOIR DE GASOIL

Le plein doit être fait lors de chaque location et même lorsque vous effectuez des petits trajets. Le ticket de remplissage du réservoir de gasoil devra être déposé au CSE avec la feuille « RETOUR CSE ».

Le Camion-Benne est très utile aux ayants-droit des CSE, nous vous remercions de votre compréhension en respectant ces différentes recommandations.

La Secrétaire du CSE LRF RT,
R.DOSNON

Le Secrétaire du CSE TRIMET France,
S.NAGI